

Ingénieur·e d'études spécialisé·e dans la gestion territoriale de l'eau et des inondations

Localisation : SEPIA Conseils, Agence de Paris – 53 rue de Turbigo, 75003 PARIS

Objectif et descriptif du poste

Assurer la réalisation d'études techniques, territoriales et de gouvernance dans la gestion de l'eau (qualité et quantité), du risque inondation et des eaux pluviales via l'analyse de données diverses (cartographiques, bases de données, bibliographiques, etc.) et la rédaction de synthèses et de rapports.

Ce que nous vous offrons

- Une équipe à taille familiale, chaleureuse, solidaire et dynamique
- De l'ambition dans nos missions : un sens positif (dans l'intérêt général), de l'innovation, une exigence de qualité
- De la variété dans notre travail, la possibilité de développer des compétences multiples
- L'accompagnement par plusieurs chef.fe.s de projets et expert.e.s au sein de SEPIA Conseils
- De la liberté dans l'organisation du travail
- Une gouvernance partagée au sein de l'agence de Paris et de l'entreprise, avec une implication de tous

Compétences et savoir-faire utiles

- De très bonnes compétences rédactionnelles (style, rigueur orthographique)
- Des connaissances dans la gestion de l'eau et la prévention des inondations (outils et dispositifs de gestion, contexte réglementaire, acteurs concernés) ;
- Des connaissances dans la gestion intégrée des eaux pluviales ;
- Une bonne maîtrise des Systèmes d'Informations Géographiques - SIG (mise en application dans un poste précédent)
- Une bonne maîtrise des tableurs type Excel et des outils d'analyse de base de données

Qualités appréciées

- Esprit de synthèse
- Des qualités relationnelles (travail en équipe, travail avec les acteurs du monde de l'eau, connaissance des acteurs et du jeu des acteurs)
- Curiosité et appétence pour la compréhension de nouveaux sujets
- Aisance dans la présentation orale

Formation et expérience recherchée

Ecole d'ingénieur ou formation universitaire (bac+5), avec une spécialisation dans la gestion de l'eau (hydraulique, risque inondation, milieux aquatiques)

Une expérience d'un ou deux ans serait un plus